

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement du
territoire et de la décentralisation

Bureau d'enquête et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile

Décision du 1^{er} août 2025 portant délégation de signature à certains agents du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile en vue d'effectuer des opérations de dépenses et de recettes

NOR : ATDA2522652S
(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile,

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 1621-1 à R. 1621-8 et R. 6222-2;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2023 portant nomination du directeur du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 9 avril 2025 portant organisation du Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe 1 afin d'effectuer dans un système d'information les opérations de dépenses et de recettes mentionnées aux articles 23, 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans les limites de leurs attributions.

Article 2

La décision du 4 janvier 2024 portant délégation à certains agents du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile en vue d'effectuer des opérations de dépenses et de recettes est abrogée.

Article 3

Délégation est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe 2 en vue d'effectuer les opérations liées à l'exécution des dépenses et des recettes.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 1^{er} août 2025

Directeur du bureau d'enquête
et d'analyses pour la sécurité
de l'aviation civile

Pierre-Yves HUERRE

ANNEXE 1

AGENTS	FONCTIONS
Olivier FERRANTE Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts	Secrétaire général
Nelly SANOUSSI Assistante d'administration	Cheffe de pôle des ressources financières
Annie BAENA Assistante d'administration	Adjointe à la Cheffe de pôle des ressources financières
Angélique FERREIRA MENDES Adjointe d'administration	Gestionnaire unité des marchés et des dépenses
Karima SADDEDINE Adjointe d'administration	Gestionnaire unité des marchés et des dépenses
Ahyta SAMAKE Intérimaire	Assistante de direction / Chargée de voyages
Indrawattie PERSAUD Agente contractuelle	Chargée de voyages
Véronique GORECKI Adjointe d'administration	Chargée de voyages

ANNEXE 2

AGENTS	FONCTIONS
Pierre MACHU Technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Adjoint au chef de pôle Informatique
Brahim HANBLI Ouvrier d'état	Chef de division Logistique
Christophe HONORÉ Ouvrier d'état	Magasinier
Johan CONDETTE Ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Chef du département Investigations
Sébastien DAVID Ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Enquêteur de sécurité
Yann TORRES Ingénieur hors classe des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Enquêteur de sécurité
Arnaud TOUPET Ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Enquêteur de sécurité
Frédéric AIMÉ Agent contractuel	Enquêteur de sécurité
Christophe MENEZ Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,	Chef du département Technique
Pascal HERATE Ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile	Chef du pôle Enregistreurs et Systèmes Avioniques
Sébastien BARTHE Agent contractuel	Chef du département Communication